



Juin-Juillet 2023

2023 – IR13-6



Mouvement Retrouvailles
adopté(e)s – non adopté(e)s – parents
Info-Retrouvailles

Mot de la présidente



Belle ancolie !

L'Ancolie est une de mes petites fleurs vivaces printanières préférées, tout comme le Myosotis. Lorsque leur floraison se développe, l'été est très proche. Et, depuis quelques jours, elles éclosent à profusion au tour de la maison. Quelle légèreté au jardin et quel bon signe que les beaux jours arrivent.

L'été est aussi signe d'un ralentissement dans nos activités régionales. Aucun café-rencontre ne se tiendra durant la période estivale et l'émission « Loin des yeux, Près du cœur » fait aussi relâche. Au niveau du siège social, quelques semaines d'inactivité seront à prévoir. Pour l'horaire des vacances, surveillez notre page Facebook et notre site Internet.

L'odeur de septembre nous fera reprendre nos activités régulières. Et, cette année, l'équipe se déplacera au Saguenay, en septembre, pour vous offrir la chance de partager votre vécu, de rester informés sur l'organisme et les mesures législatives en force, en plus d'entendre une excellente conférencière. Vous trouverez les détails dans les pages suivantes. Nous espérons vous recevoir en grand nombre.

La saison 2023-2024 sera importante, considérant qu'en juin 2024 de nouvelles mesures législatives entreront en vigueur. Veuillez continuer de nous suivre pour vous assurer d'avoir tous les détails nécessaires quant à la mise en place de celles-ci et aux procédures à suivre. Pour l'instant, nous n'avons aucune information concrète, mais nous sommes en communication avec les responsables et devrions être avisés au fur et à mesure.

Je vous souhaite un bel été et une excellente lecture du présent bulletin.

Au plaisir!

Caroline Fortin, présidente

facebook



Retour sur le colloque du 6 mai 2023

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à notre colloque annuel, le samedi 6 mai, à Québec. Vous avez été 74 participants à vous être déplacés et à avoir fait en sorte que cette journée a été des plus agréables. Malgré quelques défis de dernière minute et des problèmes techniques, le colloque a été une réussite de par les informations fournies, les témoignages de participants, le témoignage de Phara Thibault, une conférence de Lyne Perron, des rires, des larmes, des retrouvailles, de nouvelles connaissances, et bien d'autres situations. Chacun semble être reparti avec un petit ou un grand « plus » dans ses bagages. Nous en sommes tous très fiers.

Alors merci à vous tous et un grand merci à ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin à la réussite de cet événement. C'est un rendez-vous à ne pas manquer l'an prochain! Réservez votre date, d'ores et déjà – **LE 25 MAI 2024...** **plus d'informations à suivre à l'automne.**



« Loin des yeux, près du cœur »

L'émission « Loin des yeux, près du cœur » fait relâche pour la saison estivale, mais n'hésitez pas à réserver votre place en vous inscrivant immédiatement pour la prochaine saison débutant en septembre. Écrivez à Normay St-Pierre (normay.stpierre@videotron.ca) et elle se fera un plaisir de vous contacter pour une entrevue téléphonique.

Rien de plus facile! Vous n'avez pas à vous déplacer, tout se fait par téléphone, dans le confort de votre foyer. Il n'y a donc aucun stress à lancer votre avis de recherche. Certaines personnes se sont retrouvées récemment via l'émission. Pourquoi ne serait-ce pas votre tour? Vous désirez partager votre vécu et/ou vos retrouvailles avec nos auditeurs. Ceci en aidera certainement plusieurs. Vous êtes toutes et tous bienvenu(e)s.

Relache

L'émission est diffusée sur *SoundCloud** via notre page *Facebook* ou notre site *Internet*, via les pages Facebook de l'émission « *Loin des yeux, près du cœur* », *Adoption – Émotions – Retrouvailles (A.E.R.)* et *Les oubliés(es) de la Loi 113*, *CarrefourADN* et *l'Histoire des crèches du Québec*.

* *SoundCloud* est une plateforme de distribution audio en ligne sur laquelle les utilisateurs peuvent collaborer, promouvoir et distribuer leurs projets musicaux - [Cliquez ici pour écouter les émissions sur notre radio-web avec SoundCloud](#)

Régions Montérégie, Montréal, Mauricie, Laval, Laurentides et Lanaudière



Veuillez prendre note du changement d'adresse postale pour rejoindre l'équipe desservant les régions de Montérégie, Montréal, Mauricie, Laval, Laurentides et Lanaudière :

Mouvement Retrouvailles - adopté(e)s - non adopté(e)s - parents
Casier postal 30553
Brossard (Québec)
J4Z 3R6
Téléphone (inchangé) : 450-678-5975

INVITATION – Souper-conférence Vendredi 15 septembre 2023 - CHICOUTIMI

Le Mouvement Retrouvailles est heureux de vous inviter à participer à un souper-conférence, tenu le vendredi 15 septembre 2023 à Chicoutimi. Au cours de ce souper/soirée, nous aurons une période d'informations et vous aurez la chance de poser vos questions sur le Mouvement Retrouvailles et sur les mesures législatives actuelles et à venir dans le monde du postadoption/retrouvailles au Québec. De plus, nous aurons le plaisir d'entendre Mme Lyne Perron, conférencière, laquelle nous présentera « Comprendre le trouble de l'attachement et retrouver le contrôle de sa vie ». Mme Perron est une personne adoptée, conceptrice du site « Adoption, Émotions, Retrouvailles », expérimentée au niveau du service d'antécédents et retrouvailles. Vous aurez également l'occasion d'échanger, si désiré, sur votre vécu et vos expériences.



Nous vous accueillerons dès 17h30 à l'Hôtel Le Montagnais (Salle Totem Nord). Un buffet sera servi et les prestations débuteront vers 19h00. **Le coût de cette activité sera de 35 \$ / personne** (payable à l'avance).

ENDROIT :

Hôtel Le Montagnais (Salle Totem Nord)
1080, boul. Talbot
Chicoutimi (Québec) G7H 4B6
([Voir la carte Google](#))

HORAIRE

Arrivée : 17h30
Souper : 18h00
Soirée : 19h00

Réservez avant le 31 août 2023 en retournant le coupon ci-après dûment rempli, accompagné de votre paiement. Aucune annulation ne sera remboursée après le 31 août 2023.

INSCRIPTION – INSCRIPTION – INSCRIPTION Souper-conférence – Vendredi 15 septembre 2023

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Nbre de personnes : _____ Montant du paiement : _____ \$
Nom et prénom des personnes additionnelles : _____

Commentaires / Allergies / Autres : _____

Veillez retourner le tout, accompagné de votre paiement (chèque ou mandat-poste), à :

*Mouvement Retrouvailles, adopté(e)s – non adopté(e)s – parents
Casier postal 47002, Lévis (Québec) G6Z 2L3*

OU

par **Virement Interac** en utilisant l'adresse électronique : info@mouvement-retrouvailles.qc.ca . À la section « Question/Réponse » afin que nous puissions accepter le virement, veuillez utiliser :

• **Question** : Type d'événement / **Réponse** : Septembre2023 (sans espace, sans accent)

Pour tout renseignement additionnel : info@mouvement-retrouvailles.qc.ca / 418 903 9960 / 1 888 646 1060

Recherches via le Mouvement Retrouvailles



Si vous êtes membre en règle avec notre organisme et que vous possédez des informations sur votre (vos) parent(s) d'origine ou sur la personne recherchée, nous sommes à même de vous aider dans vos recherches, dans plusieurs cas. Nous pouvons également contacter la famille pour une première approche et organiser le contact, lorsque possible.

Des bénévoles de notre organisme sont attitrés à votre recherche. Il arrive également que certaines personnes extérieures à notre organisation effectuent des recherches, que ce soit via une demande du Mouvement Retrouvailles ou via un avis qui aurait pu être placé sur les réseaux sociaux ou à la suite d'une analyse d'un profil d'ADN. ***Assurez-vous toujours, lorsque vous placez un message sur les réseaux sociaux, que la personne qui vous contacte pour vous aider, vous soit recommandée et qu'elle soit fiable. Faire des recherches est une chose. Faire une approche et un contact en est une autre. Rappelez-vous qu'il est important de prendre le temps et de laisser du temps à la personne contactée. Nul ne sert de courir...***

Comme l'équipe est restreinte, il arrive que quelques semaines se passent sans que vous n'ayez eu de réponse. Ne craignez rien! Votre dossier suit son cours et dès que nous aurons du nouveau, nous vous en aviserons. Si nous n'arrivons pas à trouver, nous vous en avisons également. Il arrive que le département des miracles soit fermé! Soyez assuré(e)s que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre adéquatement à vos demandes et que vous n'avez pas été oublié(e)s. Si toutefois vous arrivez à trouver autrement qu'avec notre organisme, veuillez nous aviser dès que possible. Merci de votre compréhension.

IMPORTANT : Nous ne sommes pas une agence de recherche de personnes. Nous œuvrons uniquement dans les dossiers où il y a eu consentement à l'adoption, au Québec.

Pauses estivales

Veuillez prendre note que le siège social sera fermé :

-  Du 24 juin au 3 juillet; et
-  Du 31 juillet au 14 août

pour deux petites pauses estivales. Si vous nous appelez, n'hésitez pas à nous laisser un message et nous vous rappellerons dès notre retour. Il est important de bien laisser votre nom et vos coordonnées téléphoniques lors de votre appel.



Nos bénévoles régionaux sont là pour vous aider. N'hésitez pas à les contacter :

-  Québec/Portneuf/Beauce/KRTB/Bas St-Laurent/Gaspésie-Les Îles : 418-990-2799
-  Estrie/Frontenac : 418-335-9522
-  Montérégie/Montréal/Mauricie/Lanaudière/Laurentides/Laval : 450-678-5975
-  Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau/Chapais/Côte-Nord : 418-673-7334

Au plaisir de vous retrouver sous peu.

FORUM ADOPTION QUÉBEC - Les enjeux de l'adoption au Québec en 2023



Plus de 150 chercheurs, cliniciens, juristes, intervenants et chefs de services sociaux, organismes communautaires et représentants gouvernementaux du milieu de l'adoption au Québec ont assisté au Forum Adoption Québec, le 16 mai dernier, au Centre des congrès de Lévis.

Au sortir du Forum animé par le comédien Vincent Graton, la coordonnatrice du COCON adoption Québec, Marie Simard, a salué la qualité des interventions et des débats. « Le Forum Adoption Québec 2023, un événement intersectoriel, interdisciplinaire et interrégional, répond à un besoin évident de décroisement et de partage entre le réseau et le milieu communautaire, et entre les régions. »

Les données et l'expertise en adoption : le nerf de la guerre

Les différentes parties prenantes ont souligné l'importance de l'expertise des intervenants et le défi d'acquiescer et de conserver celle-ci au sein des équipes de travail. « L'isolement de certains intervenants et le désir de soutien et de partage d'expertise et de connaissances ont été relevés à plusieurs reprises au cours de la journée, autant en matière d'évaluation des familles et des besoins des enfants que de l'accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles », explique Marie Simard.

De plus, le Forum tend à confirmer que les travaux réalisés jusqu'ici par le ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, avec la tenue de la Commission Laurent et la réforme de la Loi sur la protection de la jeunesse, sont des pas importants dans la bonne direction. « Le travail n'est cependant pas terminé. Il faut maintenant donner au personnel sur le terrain les moyens nécessaires pour que les changements préconisés s'actualisent. Le nerf de la guerre demeure également l'accès aux données pour les chercheurs », ajoute Marie Simard.

Le Forum : une tribune essentielle

« L'ensemble des partenaires du milieu a travaillé fort ces dernières années. La Commission Laurent et la réforme de la Loi sur la protection de la jeunesse ont été deux occasions privilégiées de porter leurs enjeux. La réforme du droit de la famille en matière de filiation a également fait reconnaître le droit aux origines à la Charte des droits et libertés québécoise, un défi relevé par le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette. Certains ont trouvé écho. D'autres demeurent d'actualité. C'est par la tenue d'un tel forum que nous nous assurons qu'ils ne tombent pas dans l'oubli. C'est donc un rendez-vous l'année prochaine ! », a lancé en conclusion Marie Simard, tout en promettant de continuer de jouer son rôle de chien de garde tout au long de l'année.



Quelques membres du Conseil d'administration du Mouvement Retrouvailles étaient présents – Sur la photo, de gauche à droite, Lise Émond (relationniste), Lisette Gobeil (Vice-présidente), Michelle Dufresne (administratrice), André-Georges Toupin (trésorier), Caroline Fortin (présidente) et Conrad Gagnon (administrateur). Merci pour leur participation.

RECHERCHE DE PARTICIPANT.E.S

Nouvelle série documentaire diffusée à Canal Vie - Hiver 2024.

a+traction

Avec plus de 7500 heures de contenu et de prestigieuses récompenses à son actif, Attraction vise à émouvoir et divertir, autant sur le petit que le grand écran et les plateformes numériques. Attraction est derrière de nombreuses productions, dans diverses catégories, comme par exemple :

- ❖ En direct de l'univers
- ❖ Où es-tu?
- ❖ Format familial
- ❖ 14 jours, 12 nuits
- ❖ Gamer
- ❖ Passe-Partout
- ❖ Et bien d'autres (www.attraction.ca)

Un nouveau projet de document vient d'être accepté et ils sont à la recherche de participant(e)s.

- ❖ Vous avez été confié à l'adoption et vous recherchez vos parents biologiques?
- ❖ Vous avez confié un enfant à l'adoption et vous voulez le retrouver?
- ❖ Vous êtes un membre de la famille d'une personne adoptée et vous recherchez des personnes de sa famille d'origine?
- ❖ Vous êtes un membre de la famille d'origine d'une personne adoptée et vous désirez la retrouver?

Quelle que soit votre situation ou l'étape de recherche à laquelle vous en êtes, votre histoire nous intéresse!

Dans un premier temps, la démarche ne vous engage à rien, nous avons besoin de connaître le plus d'histoires possibles.



Contactez-moi le plus rapidement possible: cgauthier@attraction.ca

Merci beaucoup!

Caroline Gauthier, recherchiste
Attraction

Adoption, Émotions, Retrouvailles



C'est avec plaisir que nous partageons les troisième et quatrième capsule, préparées par Lyne Perron du groupe *Adoption, Émotions, Retrouvailles*. Ces capsules ont pour but faire réfléchir les gens sur les différentes phases des retrouvailles, de répondre aux questions régulièrement soulevées, de sensibiliser la population à la réalité vécue par la triade adoptive, etc.

Nous vous invitons à les écouter/regarder et à apporter vos commentaires et ou questions. N'hésitez pas à partager !

De plus, Lyne, en collaboration avec le Mouvement Retrouvailles, offrira des soupers-conférences dans quelques villes du Québec, au cours des prochains mois. Soyez assurés que nous en ferons la publicité et nous vous invitons à y participer en grand nombre. Plus de détails à suivre.

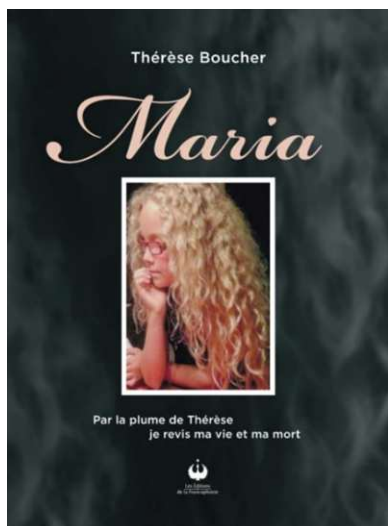
Lyne Perron participe également à une émission de radio sur Radio-Campus CFOU 89,1 FM. Suivez le tout sur YouTube en cliquant [ici](#)



Suggestions de lecture ou autres

Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca et nous en prendrons bonne note.

À LIRE – EN FRANÇAIS – « Maria » par *Thérèse Boucher*, chez Les éditions de la francophonie, mai 2023



Premier d'une trilogie (à paraître bientôt « Françoise » et « Martine »)

Comportant une véritable intrigue d'un tome à l'autre, l'action du premier livre est campée dans une réalité historique. Les dates et le contexte de la région du Bas-Saint-Laurent, au Bic, rendent hommage aux faits vécus et à l'histoire qui prennent racine en 1929.

Au temps des crèches, c'est toute une société qui a failli à son devoir de protection de l'enfance et des plus faibles, stigmatisant les pécheresses avec la complicité des familles, du clergé, des ordres religieux, et aussi de la classe politique et de l'ensemble de la société civile.

En 1943, l'aînée d'une famille de sept enfants, punie d'avoir été « engrossée » à 14 ans. Pour ressentir les émotions que j'ai vécues en écrivant cette histoire de vie, devenez la petite Maria comme je l'ai fait.

Tiré d'un article paru dans « Le Flanc Parlé », mai 2023

Des tests d'ADN dans ma quête pour retrouver mes parents

Je m'appelle Line et je suis toute nouvelle parmi la grande famille Coté.

Je vous explique. Je suis adoptée.

Je fus adoptée à l'âge de 1 mois par une très bonne famille. Je n'aurais jamais pu mieux les choisir mais...je suis très curieuse; alors j'ai toujours voulu connaître mes origines.

Au Québec, quand nous sommes adoptés, nous avons tous un dossier plus ou moins complet et véridique au Centre Jeunesse. A notre majorité, nous pouvons demander l'accès à ce dossier qui contient des informations non-identitaires sur nos parents biologiques. Vers l'âge de 20 ans, j'ai fait venir mon dossier du Centre Jeunesse. Dossier qui ne contenait peu d'informations. Je suis née en 1961, l'assurance-maladie n'existait pas. C'était les filles mères qui ne donnaient que les informations qu'elles voulaient bien transmettre.

Dans mon dossier, on y mentionnait que mon père biologique, au moment de ma naissance en 1961, avait 61 ans. Il était célibataire, il venait d'une famille nombreuse et il était épicier. Il avait les cheveux gris et les yeux bleus.

Quant à ma mère, on mentionnait qu'elle avait 44 ans en 1961. Elle était célibataire, opératrice de machine à coudre et que son père était décédé d'un cancer. Elle avait 2 frères et 3 sœurs. Sa famille était au courant de sa grossesse.

Plein de scénarios se bousculent dans ma tête... Un père de 61 ans et une mère de 44 ans, célibataires ?? Ce n'était pas une erreur de jeunesse...mais une erreur de vieillesse ! Peu de chances de les trouver avec si peu de renseignements...

Dans les années 80, suite à la pression populaire, le gouvernement permet la réunion des adoptés et de leurs parents biologiques, si les deux parties en font la demande. Je fais donc ma demande qui obtient une fin de non-recevoir car mes deux parents en 1980 sont déjà décédés.

Les années passent, mais pas mon envie de retrouver mes origines.

Et voilà qu'un jour j'écoute un reportage à la télévision *américaine* qui parle des tests ADN qui permettent aux adoptés de retrouver leur origine. Je me lance dans le projet.

Je fais faire un test ADN par le site de généalogie *Ancestry* et je reçois les résultats et je n'y comprends rien. Je m'inscris donc à des formations pour valider les résultats obtenus. Voilà que j'ai une parité avec un américain nommé J. Vodhanel, une parité de 543 centimorgans - plus le nombre de centimorgans est élevé, plus le lien est proche - il serait donc un cousin de premier degré, soit un 1C1R. Son arrière-grand-père serait mon grand-père.

Je suis très surprise. M. Vodhanel demeure en Californie et est un homme d'affaires. Comment pouvons-nous être cousins ? J'examine avec minutie l'arbre généalogique de ce cousin et je m'aperçois que sa grand-mère est une dame Alain de Québec.

Je n'ai pas de difficulté à retrouver dans son arbre généalogique un épicier né en 1899, décédé en 1978, *issu d'une famille nombreuse*. Mais en 1961, contrairement à ce qui est mentionné à mon dossier, il était bel et bien marié. Sûrement un pieux mensonge ! Je viens de trouver mon père : Lucien Alain.

Je suis contente mais aussi un peu déçue. Un père c'est important, mais je cherchais plus ma mère car j'ai passé 9 mois en sa compagnie. Mais c'est un départ !

Je trouve la notice nécrologique de mon père et je constate qu'il a une fille unique : Jeannine qui a 88 ans et moi, 58. *Je contacte Jeannine pour lui demander si elle accepterait de passer un test ADN car je pense que son père pourrait aussi être mon père.* À ma grande stupéfaction, Jeannine accepte avec humour de subir un test d'ADN. Depuis, nous avons été les meilleures amies du monde jusqu'à son décès.



Jeannine (ma demi-sœur) et moi, devant la tombe de notre père.

Et ma mère ? Comment la trouver ?

J'examine mes résultats et je trouve des indices. Si je trouve le lien qui les unit, ces indices devraient me permettre de trouver l'identité de ma mère biologique.

Voici ces indices :

1. Mon test indique que j'ai une ethnicité avec 25% de Britannique. Je dois donc avoir des ancêtres anglais. Comme du côté de mon père, il n'y a aucun anglais, ça doit se trouver du côté maternel.
2. J'ai plusieurs cousins américains très éloignés, qui semblent avoir en commun la famille East.
3. J'ai plusieurs cousins éloignés qui viennent tous de la famille Blouin de l'Île d'Orléans. Le couple d'ancêtres communs semble être ÉDOUARD ET JULIE BLOUIN.
4. Je retrouve aussi un cousin de la famille Crépault, mais avec seulement 99 cm. Notre lien pourrait se trouver aux alentours de 1800.

J'examine ces nouvelles données pendant 2 ans sans réussir à trouver le lien qui les unit. Et puis un bon matin, j'ouvre mon compte et j'y trouve une nouvelle parité : Mme N. Coté !

Cette nouvelle parité est une cousine éloignée au 4^e degré environ qui, sans le savoir, me permettra de trouver ma mère. *Une nouvelle cousine avec qui je partage 143 cm.*

Très rapidement, je me rends compte que ma relation avec Mme Coté se trouve du côté de son père. Je découvre qu'un FERDINAND COTÉ (1833-1941) a marié DARIE EAST (1838-1904).

Darie East est la fille de Charles East (1797-1887), né au Yorkshire, Angleterre. Ça pourrait très bien expliquer mon ethnicité britannique.

Je construis un arbre avec TOUS les descendants de ce couple. Un patient travail comme vous pouvez l'imaginer. Et parmi les descendants, je trouve : ALBHERIC COTÉ MARIÉ AVEC ALBERTINE CRÉPEAU.

Je viens de trouver le lien avec mon cousin Crépeau. La mère d'Albertine, s'appelle Arthémise Blouin, et les parents d'Arthémise sont Édouard et Julie Blouin ! Je viens de retrouver mes grands-parents et parmi leurs six enfants, se trouve ma mère : CARMEN COTÉ !!!

Je l'ai enfin trouvée !



Il faut que je la voie. Elle est décédée, mais il me faut une photo pour que je puisse la voir *une fois dans ma vie*. Je ne vous décrirai pas ici toutes les misères que j'ai eu à trouver cette seule photo, *ça m'a pris des mois*. Mais j'ai enfin une photo. Une seule photo !

Je vous la présente, voici ma belle petite maman. Après plusieurs décennies et des milliers d'heures de recherche, je l'ai enfin trouvée. Je suis en paix. Elle m'a porté en elle jusqu'à la vie et je la porte en moi à jamais.

Je vous invite donc à faire un test ADN, pour valider vos informations, échanger avec de nouveaux cousins et qui sait, peut-être serez-vous la personne qui sera la clé de l'énigme pour quelqu'un. Et si jamais parmi vous, quelqu'un voudrait bien partager des photos de la famille de ma mère Carmen, ça me comblerait de bonheur.



Line Lachance

Témoignage – Tiré de la revue Soins Pédiatrie/ Puériculture, Numéro 332 - Mai/Juin 2023 – Écrit par Caroline Fortin, présidente et coordonnatrice provinciale – Mouvement Retrouvailles – adopté(e)s – non adopté(e)s - parents

La quête des origines chez la **personne confiée à l'adoption**

Ce texte offre le témoignage d'une réalité parfois très complexe à concevoir, celle d'une personne confiée à l'adoption qui part à la recherche de ses origines. La démarche semble simple, mais elle recouvre bien des aspects entremêlés, qui rendent la quête périlleuse. **L'adopté, ses parents adoptants comme ceux d'origine, vont tous se trouver embarqués vers une nouvelle page de leur histoire forte en émotions. Il leur faudra en apprivoiser le résultat et continuer leur route avec ce nouveau bagage personnel.**

Mots clés – adoption ; parent adoptant ; parent d'origine ; recherche ; retrouvailles ; témoignage

Le présent article ne se veut aucunement scientifique, mais constitue plutôt un témoignage venant du cœur. Ces quelques lignes développent l'importance de l'accès aux origines pour une personne confiée à l'adoption¹. Il est basé sur mon expérience personnelle en tant que présidente et coordonnatrice du Mouvement Retrouvailles. Cet organisme sans but lucratif, situé au Québec, œuvre dans le monde des services postadoption et des retrouvailles, tant pour l'individu confié à l'adoption, le parent d'origine que le parent adoptant

NOTE - 1 Tout au long du texte, la notion de personne adoptée inclut celle confiée à l'adoption mais non adoptée.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION

Le besoin de connaître ses origines est viscéral. Toutes les personnes confiées à l'adoption, que ce soit au niveau national ou international, ont un point commun, celui du bris du lien d'attachement.

 **Pour l'enfant confié à l'adoption, le premier souffle de vie et la rupture maternelle** l'amènent déjà vers un avenir sans origine. Pour la mère, le premier cri de son bébé est celui du déchirement, de l'abandon de ce petit être porté si près d'elle pendant neuf mois.

Dès la naissance, le vent tourne pour cette conjugaison sanguine. Tout l'extérieur tourbillonne afin d'aider cette tornade d'idées provenant de préjugés, de valeurs diverses, d'honneur familial brisé et de qu'en-dira-t-on à provoquer son effet dévastateur sur ces deux vies séparées. Ce lien viscéral vient de se briser. Les racines d'origine sont rompues.

 **Pour certains, la vie promet une bordée de roses, mais pour d'autres, un chemin de chardons** se dessine à l'horizon. Pour la majorité, des sentiers hybrides, entre les roses et les chardons, les attendent. Quel sera le futur de ce petit être et de sa mère ? Se reverront-ils un jour ou resteront-ils séparés à jamais ? Qui pourra fournir les réponses aux multiples questions soulevées par l'ignorance de ses racines ou relatives à la route prise par son enfant ? Tant pour la personne adoptée que pour son parent d'origine, la notion d'origine se révèle essentielle.

L'ACCÈS AUX ORIGINES DANS LE CADRE DE L'ADOPTION

Selon les pays, l'accès aux origines pour les sujets confiés à l'adoption est abordé différemment. Quelques-uns se montrent très ouverts, tandis que d'autres verrouillent les informations ; et de plus en plus de pays, d'états et de provinces se situent entre les deux.

📌 **Au Québec notamment, l'organisme Mouvement Retrouvailles s'est battu pendant des dizaines d'années** pour faire reconnaître le droit aux origines des personnes confiées à l'adoption. Bien de l'encre et de la salive ont été versées auprès des organismes gouvernementaux afin que le sceau de la confidentialité du dossier d'adoption soit retiré. En 2017, un grand pas en avant a été effectué : des milliers de personnes ont pu accéder à leur identité d'origine et à celle de leur parent biologique officiellement reconnu au dossier [1] . Cependant, cela ne leur a pas permis d'obtenir davantage de précisions.

📌 **Au mois de juin 2022, l'adoption d'un projet de loi sur la réforme du droit de la famille a introduit de nouvelles mesures** [2] . Celles-ci, pour la plupart mises en vigueur d'ici au mois de juin 2024, faciliteront l'accès aux renseignements inclus au dossier d'adoption, tant pour la personne adoptée que pour le parent d'origine, la fratrie et les descendants d'un individu adopté décédé. Le droit aux origines est désormais officiellement établi au Québec par la Charte des droits et libertés [3] . La personne confiée à l'adoption est enfin reconnue comme une personne entière ; le droit à l'égalité et à la dignité constitue un droit pour tout être humain, qu'il soit adopté ou non.



LE BESOIN DE SAVOIR D'OÙ L'ON VIENT

Tout être humain doit pouvoir savoir d'où il vient, qu'il soit adopté ou non. Pour bien s'enraciner, un arbre est tenu de disposer d'un terreau fertile pour que ses racines puissent se développer adéquatement et l'aider à grandir du mieux possible. L'être humain éprouve ce même besoin. Il est vrai que de nouvelles racines se formeront lors de l'adoption, mais il s'agira de racines secondaires. Pour nombre de personnes, elles se révéleront suffisantes, mais pour d'autres, cet enracinement sera susceptible de présenter une certaine fragilité, qu'il sera important de renforcer.

📌 **Accéder à ses origines ne veut pas nécessairement dire s'immiscer dans la famille retrouvée.** Oui, une relation pourra s'établir, mais parfois celle-ci ne sera pas désirée ou sera impossible pour différentes raisons appartenant au requérant ou à la partie retrouvée. Accéder à ses origines signifie, au départ, avoir accès à son identité de naissance, connaître l'identité de ses parents, grands-parents, frères et sœurs, obtenir des renseignements sociobiologiques familiaux, prendre connaissance des divers documents concernant sa naissance et son adoption, etc. Bref, comme tout être humain, la personne affublée du statut de "personne adoptée" doit avoir accès aux éléments relatifs à sa naissance, à ses origines.

📌 **Cependant, il ne faut pas confondre accès aux origines et retrouvailles.** L'un peut aller sans l'autre, quoique tout au fond d'eux une grande partie des individus désirent les deux. Mais n'oublions pas que l'on ne peut pas forcer deux êtres à se rencontrer. Si une mère refuse le contact avec l'adopté qui en fait la demande, ce dernier doit respecter ce choix. Moults femmes ont enfoui ce secret tout au fond de leur être et leur entourage n'est pas au fait de la situation. Après autant d'années, ressasser le passé devient douloureux. Revivre le jugement d'alors vient rouvrir la blessure. Le jardin secret de ces mères est susceptible d'être difficile à pénétrer.

📌 **Une personne adoptée peut désirer uniquement connaître ses origines,** sans vouloir renouer avec sa famille biologique. Dans un tel cas, seule la demande d'accès aux informations sera réalisée.

LES DIFFÉRENTS RESENTIS DU PARENT D'ORIGINE

Pour le parent d'origine, majoritairement la mère, le secret de la grossesse, de la naissance et de l'adoption constitue un lourd passé à porter. **z Nombre d'entre elles n'ont jamais pu en discuter avec leurs proches**, leur conjoint, leurs enfants ou leurs connaissances. Combien ont quitté cette Terre en emportant cette période délicate avec elles ? D'autres en ont parlé et ont entamé des recherches, et ce, des dizaines d'années après la naissance. Beaucoup l'ont caché, mais ont accepté les retrouvailles lorsque la demande s'est présentée. Toutes celles reçues à Mouvement Retrouvailles ont confirmé ce sentiment de libération, ce bien-être ressenti au cours de cette délivrance. Dorénavant, elles peuvent savoir, elles peuvent parler librement et elles obtiennent des réponses à leurs questions. Ignorer où se trouve cet enfant qu'elles ont dû laisser à d'autres bras représente une peine éternelle, une lourdeur indescriptible. Où est-il ? A-t-il été bien dans sa nouvelle famille ? Est-il en bonne santé ? Qu'est-il devenu ? Connaît-il son statut d'adopté ? Que lui a-t-on raconté ? Cherche-t-il celle qui l'a mis au monde ? Existe-t-il des ressemblances ? Il faut garder à l'esprit que les racines premières sont ces femmes. Le mal ressenti lors de la naissance de leur bébé demeure gravé à tout jamais dans leurs cœurs, dans leur corps. Cette cicatrice ne sera jamais cautérisée totalement.

 **Quand le parent entreprend les procédures de retrouvailles**, il arrive que la personne confiée à l'adoption refuse d'aller à sa rencontre. Il se peut qu'elle ne ressente pas ce besoin de savoir et/ou qu'elle ne soit pas prête à effectuer ce pas. En effet, tous les individus confiés à l'adoption ne sont pas désireux d'en savoir plus et/ou de revoir celle qui leur a donné la vie. Tout comme l'adopté, le parent qui apprend qu'un refus de contact est prononcé doit faire face à une grande douleur et à l'incompréhension. Mais cette opposition doit être respectée. Dans un cas comme dans l'autre, le sentiment de rejet fait surface et prend une place plus ou moins importante selon les personnes.

LE POSITIONNEMENT DU PARENT ADOPTANT

Pour le parent adoptant, il est essentiel de soutenir le désir de son enfant de connaître ses origines.

Nul besoin d'être constamment en questionnement sur l'avancement de ses démarches, mais simplement d'être présent, attentif et prêt à aider le moment venu.

 **Naturellement, il est fondamental de lui révéler la vérité sur son statut** et de lui fournir les détails nécessaires. Malheureusement, trop de personnes découvrent à l'âge de 50 ou de 60 ans qu'elles ont été adoptées. Pour elles, cette information est dévastatrice, et leurs relations avec leur famille adoptive se trouvent bouleversées. Il aurait mieux valu leur en parler lorsqu'elles étaient enfants. Mais le passé ne pouvant être revécu, ces tristes situations ne peuvent être corrigées.

 **Le parent adoptant craint souvent les démarches de retrouvailles de son enfant.** Nous entendons occasionnellement des phrases telles que « *Avec tout ce qu'on a fait pour lui, c'est comme ça qu'il nous remercie !* » Il ne faut pas oublier que la personne adoptée ne réalise pas ces démarches ou ne part pas à la recherche de ses origines pour couper les ponts avec ceux qui l'ont aimée, élevée, soignée, dorlotée, etc. Bien au contraire, la plupart des individus qui ont eu la chance de grandir dans de telles familles sont très reconnaissants et ne peuvent que remercier leurs parents. Le fait de savoir la vérité sur leurs origines vient généralement renforcer leurs relations avec ceux qui les ont élevés. Ce sont eux leurs parents. D'ordinaire, l'adopté en quête de son identité peut dire que la personne retrouvée ne sera pas sa mère, sa maman reste celle qui l'a élevé, soigné, aimé. Il n'est donc pas rare de l'entendre appeler ses parents d'origine par leur prénom usuel.

LORSQUE LA RENCONTRE SE PRODUIT

Si des retrouvailles ont lieu entre la personne adoptée et son parent biologique, chacun doit respecter ses limites et celles de l'autre.

 **Il est nécessaire que chacun se sente à l'aise dans cette nouvelle relation** pleine de beaux papillons au départ, lesquels peuvent petit à petit diminuer en quantité. Il faut prendre le temps de s'approprier sereinement. Nul besoin de vouloir rattraper le temps perdu, c'est impossible. Ce qui appartient au passé fait partie de l'existence et il faut bâtir le futur, en douceur et dans le respect de ce qui est. Tranquillement, d'autres membres de la famille peuvent être introduits, tant du côté biologique que du côté adoptif. Chacun doit trouver sa place dans cette nouvelle aventure. Les vitesses de croisière varient de l'un à l'autre et, pour arriver à bon port, il faut tenter de s'ajuster afin de naviguer dans une même direction et à une même cadence. Certains y parviennent, d'autres pas. Malgré bien des similitudes dans les situations de retrouvailles, chaque cas demeure unique.

 **D'autres personnes préfèrent attendre le décès de leurs parents adoptifs avant d'entreprendre leur quête** des origines, sous prétexte de ne pas les blesser ou pour éviter un conflit de loyauté (ce sentiment désagréable ressenti lorsque l'on a l'impression d'avoir à choisir entre l'un ou l'autre). Il s'agit ici d'un choix personnel. Serait-il possible d'intégrer les deux familles dans une même vie ? Où sera la place de chacun dans cette démarche de retrouvailles ? La capacité des parents adoptifs à accepter cette recherche est-elle surestimée ou sous-estimée ? Ce ne sont que quelques questions soulevées par l'adopté avant qu'il ne décide d'aller de l'avant dans la quête de ses origines.

DE L'IMPORTANCE DE LA PRÉPARATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

Chaque personne entame ses investigations à sa façon. Mais l'important pour tous, c'est la préparation. D'où l'importance d'en parler à ses proches (famille et amis), de demander l'aide et l'accompagnement d'organismes ou de spécialistes en la matière, d'écrire noir sur blanc les attentes et les possibles réactions face à diverses situations. Les lectures sur le sujet peuvent également aider à choisir la meilleure manière de procéder, les sources d'accompagnement et de soutien, le meilleur moment, etc. Écouter ou lire des témoignages de gens concernés ouvre les yeux sur le monde du secteur post-adoption et retrouvailles. Un beau coffre aux trésors est à portée de main, mais que contient-il ?

Le profil ADN

Depuis quelques années, obtenir un profil ADN est devenu possible. Dans différents pays, compte tenu des lois gouvernementales sur l'accès aux origines, il est difficile de connaître la vérité. Des publicités informent que diverses compagnies offrent la possibilité de retrouver ses ancêtres, d'obtenir des indications sur l'ethnicité, voire sur les éventuels antécédents médicaux familiaux. Mais ce ne sont pas les seuls renseignements disponibles. Avec un profil d'ADN personnel, des compagnies établissent des correspondances entre les participants, ce qui permet de trouver des membres de la famille biologique, reliés de près ou de loin. Cela demande un travail évident, mais si les correspondances présentent des arbres généalogiques indiquant le nom des parents, grands-parents, arrière-grands-parents, la personne adoptée peut faire le lien avec sa famille biologique. Les informations initialement indiquées au dossier d'adoption (antécédents sociobiologiques) et d'autres détails connus du requérant procurent de quoi se lancer sur la bonne piste.

Réseaux sociaux et organismes spécialisés

Avec les réseaux sociaux, il est aujourd'hui facile d'obtenir des renseignements au sujet d'une personne bien précise. Il convient cependant de se poser des questions avant de contacter directement quelqu'un sur Facebook, par exemple. En effet, recevant une demande provenant d'un inconnu, il risque de ne pas l'accepter, de ne pas ouvrir le message, de croire à une menace ou à une tentative de fraude.

✚ **D'autres moyens existent pour contacter une personne, en lien avec un dossier d'adoption** : se tourner vers un organisme dédié aux services postadoption et retrouvailles, se faire aider par un individu compétent en la matière. Cette démarche sera remplie d'émotions et d'implication aussi la présence d'un intermédiaire constituera-t-elle une très grande aide et un support assuré.

✚ **Cela n'empêche pas l'utilisation des réseaux sociaux pour dénicher l'aide** et l'accompagnement nécessaires, ainsi que le lieu approprié pour publier un avis de recherche détaillé. Plusieurs pages consacrées à ce type de requêtes recueillent un grand nombre de visiteurs, parmi lesquels pourraient se trouver les personnes recherchées. Si les réseaux sociaux ne sont pas à négliger, ils sont à utiliser avec prudence et il est préférable de s'assurer du professionnalisme d'un intermédiaire ou d'une organisation dédiée.

CONCLUSION

Un des mots importants à retenir dans cette quête identitaire est celui de respect. Se respecter dans ses choix, ses limites, sa façon d'être, et respecter l'autre de la même manière. Le respect attire le respect en retour. Les deux parties doivent se sentir bien dans cette démarche, qu'elle se termine ou non par des retrouvailles. Il est primordial d'analyser les apports procurés par ce cheminement et de mettre l'accent sur l'aspect positif retiré. Enfin, il faudra apprivoiser le résultat obtenu et continuer sa route avec ce nouveau bagage personnel.

RÉFÉRENCES

- [1] Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements, LQ 2017, c 12. www.canlii.org/fr/qc/legis/loisa/lq-2017-c-12/derniere/lq-2017-c-12.html.
- [2] Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil, LQ 2022, c 22. www.canlii.org/fr/qc/legis/loisa/lq-2022-c-22/derniere/lq-2022-c-22.html.
- [3] Charte des droits et libertés de la [personne](http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-12). www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-12.



Présidente : Caroline Fortin – cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca
Vice-présidente : Lisette Gobeil
Trésorier : André-Georges Toupin
Relationniste : Lise Émond
Secrétaire : Lucille Gosselin

PROCHAINES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Région de Québec / Portneuf / Chaudière- Appalaches / KRTB / Bas St-Laurent / Gaspésie/Les Îles

**Café-rencontre
LUNDI, 11 septembre 2023, 19h00**

Informations générales
Témoignages à confirmer

Lieu : Cégep Garneau
655, rue Baillargé, Porte M2, Local **M-0220**,
Québec G1S 4S3
(Entrée par la Porte M2 et descendre d'un étage -
ascenseur disponible)
Stationnement Zone 2 ou dans la rue)

Pour plus de renseignements : 418-990-2799

« Prochaine parution – Août-Septembre 2023 »

Région Montérégie / Mauricie, Bois-Francs / Montréal / Laval / Laurentides / Lanaudière

**Café-rencontre
VENDREDI, 6 octobre 2023, 19h00**
Centre culturel Labrosse
3880, rue Labrosse
Saint-Hubert J3Y 3C6

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

Région Saguenay / Lac St-Jean / Chibougamau / Côte-Nord

**Souper-conférence – 35 \$/pers.
VENDREDI, 15 septembre 2023**
Hôtel Le Montagnais (Salle Totem Nord)
1080, boul. Talbot
Chicoutimi (Québec) G7H 4B6

Pour plus de renseignements : 418 903-9960
1-888-646-1060

Région Frontenac/Estrie

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 335 9522

***Toujours vérifier sur notre page Facebook et/ou notre
site Internet pour tout changement de dernière minute.***

